

Annexe 3



VU pour être annexé à mon arrêté
en date du 09 JUIL 2026
Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire général
Pierre MOLAGER

**PREFECTURE DU NORD
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service Eau Nature et Territoires**

DECLARATION PRELEVEMENT EN VOIE D'EAU

Cet imprimé est à adresser par mail (ddtm-secheresse-59@nord.gouv.fr).

Tout formulaire incomplet ou rempli de façon incorrecte ne sera pas pris en compte.
Un plan de localisation de l'emplacement du pompage doit être impérativement fourni.

Les mesures de restrictions de l'arrêté « sécheresse » restent applicables.

Exploitant/ Raison sociale/ Nom : N° Pacage éventuel :

Adresse :
.....

Tel portable : Mail :

Nom de la voie d'eau :

Emplacement du point de prélèvement :

Section et n° de parcelle : Commune :

Un compteur est obligatoire.

Index du compteur au démarrage de la pompe :

Débit horaire maximal demandé : m³ / h Date du/des prélèvements :

Volume estimé par jour : m³

Usage du prélèvement : ☐ Agricole (hors irrigation) ☐ Remplissage de plan d'eau

☐ Autre :

Un carnet de suivi de prélèvement doit être tenu et mis à disposition de l'administration.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Nom : Prénom :

Date :

Signature du demandeur :

NB : Cette déclaration ne se substitue pas à l'accord nécessaire du gestionnaire de la voie d'eau lorsqu'il en existe un.